

Documents nécessaires pour un rendez-vous en droit du travail

Voici les documents nécessaires pour le premier rendez-vous dans le cadre d'une problématique de droit du travail :

- Un justificatif d'identité

- Contrat de travail initial et avenants

- 12 derniers bulletins de salaire

- Tous les courriers échangés (quelques exemples) :
 - Avertissements

 - Mis à pied à titre disciplinaire

 - Lettre de convocation en vue d'un entretien préalable avant sanction au licenciement

 - Lettre de licenciement

 - Mis à pied à titre conservatoire

! Attention ! d'autres documents pourront vous être demandés à la suite du premier rendez-vous et durant toute la durée de la procédure. Il est important de noter qu'il est toujours préférable pour le client de conserver les originaux et de fournir des copies à votre avocat. Maître DELVILLE peut cependant en faire des copies à son cabinet.